

7 Mai 2020 – 8h00

## Communiqué de presse

### Information au 7 mai 2020

Le groupe Recylex (Euronext Paris : FR0000120388 - RX) annonce aujourd'hui que les partenaires financiers du sous-groupe allemand ont accordé, sous certaines conditions, une extension complémentaire au 30 juin 2020 (contre le 31 mai 2020 précédemment) du calendrier des discussions en cours<sup>1</sup> visant à déterminer si et à quelles conditions leur financement pourrait être maintenu.

Par ailleurs, dans une situation déjà très difficile en raison de sa restructuration actuelle, le groupe Recylex suit de près l'évolution de sa trésorerie à court terme. Compte tenu des effets de la pandémie du virus SARS-CoV-2, qui a généré une détérioration de son environnement économique marquée par une faible demande et une forte baisse des cours du plomb et du zinc, le Groupe examine sa viabilité économique dans ce contexte et les perspectives de tous ses secteurs d'activité.

Pour rappel<sup>2</sup>, un délai est nécessaire pour l'examen global de l'état d'avancement des projets de cessions d'actifs, afin d'évaluer si les produits de cessions seront suffisants pour permettre une restructuration pérenne de la dette du sous-groupe allemand. Cet examen a été reporté à la seconde quinzaine du mois de mai 2020 (au lieu de fin avril 2020 précédemment) en raison des retards pris, en lien avec la pandémie de virus SARS-CoV-2, dans les travaux des projets de cessions d'actifs. Dans ce cadre, le sous-groupe allemand a obtenu :

- Après de Glencore International AG, une extension du financement-relais existant à hauteur d'un montant maximum de 6,5 millions d'euros en vue de couvrir ses besoins de trésorerie identifiés du 31 mai 2020 au 30 juin 2020 (contre le 31 mai 2020 précédemment). A ce jour, le Groupe a utilisé 52,7 millions d'euros de ce financement-relais sur une enveloppe totale de 65,8 millions d'euros ;
- Après de Glencore International AG, le report au 30 juin 2020 de la date d'échéance du financement-relais ainsi que de celle du financement additionnel (16,0 millions d'euros) ;
- Après de ses partenaires financiers, le report au 30 juin 2020 de leurs droits de résiliation anticipée au titre du financement obtenu en décembre 2016, ainsi que le report jusqu'à cette même date des remboursements dus aux 31 décembre 2018, 31 mars 2019, 30 juin 2019, 30 septembre 2019, 31 décembre 2019 et 31 mars 2020 pour un montant total de 12,0 millions d'euros, ainsi que les intérêts échus au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2020 pour un montant total d'environ 6,2 millions d'euros.

Recylex tiendra les investisseurs informés des développements des discussions en cours avec les partenaires financiers du sous-groupe allemand.

*1 Voir notamment les communiqués de presse du 5 décembre 2018, 26 mars 2019, 17 juin 2019, 15 juillet 2019 31 juillet 2019, 28 octobre 2019, 7 novembre 2019, 27 novembre 2019, 20 décembre 2019, du 21 février 2020, du 19 mars 2020 et du 30 avril 2020.*

*2 Voir le communiqué de presse du 30 avril 2020.*

## Les matières premières des mines urbaines

Le groupe Recylex, implanté en France et en Allemagne, est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc, du polypropylène et de la production de métaux spéciaux de haute pureté. Acteur majeur de l'économie circulaire grâce à son savoir-faire historique, le groupe Recylex a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 306 millions d'euros en 2019 et emploie plus de 730 personnes.

Pour en savoir plus : consultez notre site web : [www.recylex.eu](http://www.recylex.eu)